

DOC
CA1
EA17
88C15
FRE

POLITIQUE

ÉTRANGÈRE

CANADIENNE

6433 4966 (P)

Vue d'ensemble

Mars 1988

Le Canada et la Francophonie

La Francophonie

En dépit de différences profondes, la Francophonie naissante, tout comme son émanation institutionnelle qu'est le Sommet francophone, se comprend mieux quand on la compare au Commonwealth, institution multilatérale beaucoup mieux connue. Comme on le sait particulièrement bien au Canada, le Commonwealth est une association volontaire unique en son genre, qui unit 48 nations indépendantes du monde entier; il regroupe des pays développés et en développement, des États anciens et nouveaux, des nations formées de petites îles ou de vastes territoires, le tout représentant un total d'un milliard de personnes.

Le fonctionnement du Commonwealth repose essentiellement sur la réunion bisannuelle des chefs de gouvernement, qui constitue une sorte de club caractérisé par son atmosphère amicale et détendue et qui a joué un rôle aussi bien moral que concret à l'égard de certaines grandes questions de l'heure — l'Afrique du Sud, l'ordre économique mondial, etc. La plus récente réunion de ce « club » s'est tenue à Vancouver en octobre 1987.

Le Canada est l'un des plus fervents défenseurs du Commonwealth, qu'il considère comme un modèle du multilatéralisme, échappant aux divisions traditionnelles entre régions et intérêts, un instrument idéal pour élargir le dialogue Nord-Sud et favoriser la communication et la bonne entente entre nations. Il permet également au Canada d'approfondir ses relations bilatérales avec 47 pays et de donner une assise plus diversifiée à sa politique extérieure.

On retrouve la plupart de ces éléments dans la Francophonie et dans la démarche du Canada à son égard, mais sous une forme souvent très différente.

La Francophonie a pendant longtemps été perçue exclusivement d'un point de vue linguistique. Aujourd'hui encore, la Francophonie échappe à une définition toute faite et à une délimitation géographique précise.



LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
**Foreign Affairs, Trade
and Development Canada**
**Affaires étrangères, Commerce
et Développement Canada**
125 Sussex
Ottawa K1A 0G2

Canada



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

La Francophonie est tout d'abord une communauté d'individus et de peuples qui utilisent, à divers degrés, la langue française. Cette communauté a précédé dans le temps toute tentative d'unifier ses diverses composantes sous une seule bannière.

Au fil des années, plusieurs chefs d'État se sont demandé si l'on pouvait mettre une telle communauté au service du développement tant socio-culturel qu'économique de chacun de ses membres. Cela explique l'apparition d'organisations, tant privées (plus de 200), que gouvernementales qui ont cherché à établir un dialogue et une coopération entre les francophones des pays du monde.

Mais la Francophonie s'est également caractérisée par la recherche d'un cadre institutionnel pour ses États membres.

Fondée sur un héritage de nature plus culturelle que politique, la Francophonie repose davantage sur une langue ou sur des valeurs pénétrant une culture, qui lui donnent sa force et son unité. Le français est non seulement le moyen de communication de la Francophonie, mais son catalyseur. La Francophonie est aujourd'hui une communauté de pays qui font reposer la poursuite d'objectifs communs sur l'usage d'une langue commune.

Ces définitions font apparaître une réalité complexe. Une quarantaine de pays utilisent le français de façon régulière, tant sur le plan intérieur que sur la scène internationale. La plupart d'entre eux sont membres de l'Agence de coopération culturelle et technique, fondée en 1970 et dont le siège est à Paris. Elle comprend le Québec et le Nouveau-Brunswick comme « gouvernements participants » et a pour objet de favoriser la coopération mutuelle entre les membres dans les domaines de la culture, l'éducation, les sciences et la technologie. Ensemble, ceux-ci représentent 250 millions de personnes vivant en Europe, en Afrique, en Amérique et en Océanie, c'est-à-dire au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, ainsi que des valeurs, des systèmes politiques, des modes et des niveaux de vie différents.

De la Francophonie au Sommet francophone

Les dirigeants politiques issus de la décolonisation dans les années 60 souhaitaient élargir la coopération institutionnelle et fonctionnelle au sein du monde francophone. Ayant désormais acquis la liberté, l'indépendance et l'égalité, ils souhaitaient créer de nouveaux mécanismes de consultation, de coopération et, au besoin, de coordination au niveau politique. Ces idées ont été défendues entre autres par Léopold Senghor, du Sénégal, Hamani Diori, du Niger, et Habib Bourguiba, de la Tunisie.

Comme pour les dirigeants du Commonwealth, les consultations que tenaient les dirigeants politiques de la Francophonie ont fini par porter sur tous les domaines d'intervention et d'activités, que ce soit au plan politique, économique, social, technique ou culturel. Il est ressorti de ce processus une solidarité politique au plus haut niveau qui exigeait à la fois le type d'expression formelle qui convenait le mieux aux chefs d'État ou de gouvernement, et la structure capable de donner systématiquement à cette coopération la vitalité nécessaire; en d'autres termes, un sommet.

L'idée fut acceptée par de nombreux chefs d'État francophones, mais plusieurs conceptions de la forme que devait prendre ce sommet ont vu le jour dans les années 70.

Plusieurs pays africains y ont vu un moyen de bénéficier d'une aide au développement accrue, un mini-dialogue Nord-Sud. La France concevait le Sommet comme une forme élargie de l'Agence de coopération culturelle et technique au niveau des chefs de gouvernement, pour parler langue ou culture.

L'un des principaux objectifs du Québec à l'époque était d'utiliser le projet de Sommet francophone pour appuyer ses démarches en vue d'obtenir une reconnaissance et un statut internationaux en participant aux grandes entreprises conjointes, à caractère culturel et autre, des pays francophones. Le Québec préférait un sommet axé spécifiquement sur des questions relevant de ses prérogatives constitutionnelles dans les domaines de la langue et de la culture.

En ce qui concerne le Canada, le gouvernement fédéral a toujours été convaincu que des consultations multilatérales régulières au plus haut niveau offriraient la garantie que les efforts de chacun au sein de la Francophonie soient le résultat d'une volonté politique commune. Pour le Canada, un sommet culturel n'aurait pas répondu aux attentes, puisque l'Agence occupait déjà l'avant-scène dans ce domaine. En revanche, un sommet qui ne porterait que sur les questions Nord-Sud ne ferait que répéter les efforts déployés ailleurs, tout en suscitant des attentes qui n'auraient jamais pu être entièrement satisfaites. La conception canadienne se voulait large et globale. Nous voulions un sommet doté d'une forte dimension politique et d'un volet macro-économique, sans exclure pour autant l'examen des questions de coopération culturelle et de développement. C'est précisément ce que devait être le Sommet de Paris.

Le premier ministre du Canada, M. Mulroney, y dirigea l'ensemble de la délégation canadienne tandis que les premiers ministres des provinces agirent comme « observateurs intéressés » au cours des discussions sur les questions de poli-

tique et d'économie internationales, et comme « participants actifs » au cours de la discussion sur la coopération culturelle en général et sur le développement.

Le président Mitterrand a joué un rôle important lors de la mise en place du premier Sommet. Il s'est joint au Canada ainsi qu'à ses collègues africains pour définir dans ses grandes lignes ce que devait être le Sommet.

De Paris à Québec

La première « Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français », tenue en février 1986, fut un événement historique. Les risques étaient grands. Elle devait pourtant s'avérer un grand moment de la coopération fédérale-provinciale sur la scène internationale. Le Sommet a montré que l'on pourrait donner au Québec sa place légitime dans la Francophonie, sans compromettre la primauté fédérale dans les relations internationales.

Le Sommet de Paris a également permis de faire prévaloir le concept canadien de consultation politique « à la Commonwealth », notamment sur l'Afrique du Sud. De même, une importante résolution sur la situation financière et les besoins alimentaires de l'Afrique a été présentée par le Canada; elle reflétait la dimension macro-économique que devait offrir, selon nous, cette nouvelle institution internationale.

De façon plus précise, le programme d'immunisation parrainé par le Canada a été étendu aux pays francophones, et un programme majeur de bourses a été créé. Un programme novateur d'aide et de formation techniques dans le domaine de l'énergie a été annoncé, et d'importantes mesures ont été prises en matière de télécommunications pour élargir l'espace audiovisuel francophone, domaine où le Canada possède indiscutablement des compétences.

À Québec, la nature et l'intensité des discussions dans le cadre du volet politique ont nettement illustré combien « réelle » était devenue cette nouvelle institution multilatérale. La situation au Moyen-Orient a donné lieu à un débat nourri. Par ailleurs, le Sommet a apporté sa caution morale à la lutte contre l'*apartheid*. En une expression unique de sa vision humanitaire, le Sommet a approuvé la création d'un programme de bourses pour les victimes de l'*apartheid*. Le Sommet francophone est vraiment devenu une étape essentielle dans la formulation de la politique envers l'Afrique du Sud. À ce titre, le Sommet a été le précurseur des décisions prises un mois plus tard par le Commonwealth à Vancouver.

Sur le plan macro-économique, on a mis tout particulièrement l'accent sur l'aide aux

pays endettés d'Afrique. Le Canada a effacé la dette au titre de l'aide publique au développement des pays francophones au sud du Sahara, mesure qui devait conduire à une décision similaire à Vancouver à l'endroit des pays de l'Afrique sub-saharienne, membres du Commonwealth. En tout, treize pays de la région ont bénéficié de cet effort collectif en vue de réduire le fardeau de leur dette. L'une des résolutions les plus progressistes à ce jour sur la coopération économique a été adoptée par les participants au Sommet et de nouvelles mesures de coopération ont été envisagées de façon à permettre une meilleure coordination entre les pays donateurs de la Francophonie. Une fois de plus, le travail accompli à Québec a ouvert la voie à la Déclaration sur le Commerce mondial adoptée par le Commonwealth à Vancouver.

À Québec, les initiatives amorcées à Paris en février 1986 ont été soit confirmées, soit élargies, comme ce fut le cas du programme canadien d'immunisation internationale. Quant au volet « coopération », sous la présidence efficace du premier ministre Bourassa du Québec, les cinq grands domaines retenus ont fait l'objet d'un examen approfondi et le travail s'est poursuivi de façon concrète dans les secteurs de la culture et de la communication, de l'agriculture, des industries de la langue, de l'énergie, et de l'information scientifique et le développement technique.

Le Sommet de Québec, dans la mesure où il constituait « l'épreuve du feu » pour l'avenir de la coopération entre les pays francophones, s'est avéré un succès remarquable. La Déclaration de Solidarité adoptée à Québec a non seulement défini les objectifs à long terme de la Francophonie mais elle en a également réaffirmé les principes de base. La Francophonie aujourd'hui correspond à un schéma conceptuel, elle a une finalité propre et elle s'est dotée d'un cadre d'action. Tout cela augure bien pour le prochain Sommet, à Dakar, au Sénégal.

Le Canada et la Francophonie : ce qu'en retire le Canada

L'intégration du Canada dans la Francophonie vise à assurer l'épanouissement du fait français au pays et à l'étranger. Au pays d'abord, pour les 7 millions de francophones que compte le Canada sur une population de 25 millions d'habitants, dont 6 millions pour le seul Québec, les principales autres concentrations se retrouvant en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. La participation à la Francophonie ajoute un élément de stabilité et d'harmonie à notre pays.

Chaque membre de la Francophonie contribue d'une façon particulière à son développe-

ment. Le Canada a encouragé la recherche en linguistique pour répondre aux besoins particuliers qui découlent de son statut bilingue; nous avons mis au point des outils linguistiques sophistiqués tels que banques de données, logiciels en français, traduction automatique, cours de langue, etc., qui s'ajoutent aux systèmes de communication utilisant la haute technologie que nécessite l'étendue de notre territoire. Le Canada fait bénéficier d'autres pays ou organisations francophones de ces expériences.

En second lieu, les politiques francophones du Canada visent à favoriser l'épanouissement du français dans le monde comme prolongement, sur la scène internationale, de notre réalité nationale.

De façon plus précise, le Canada cherche à promouvoir un dialogue libre et ouvert entre des partenaires très différents, mais égaux, afin d'établir des échanges directs par-delà les frontières ou les barrières géographiques, idéologiques, ethniques, culturelles et économiques.

Le gouvernement fédéral du Canada, les gouvernements provinciaux du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba ont chacun un rôle important à jouer au sein de la Francophonie. Ceci vaut également pour de nombreuses organisations francophones non gouvernementales.

Mais, pour le Canada, l'incidence positive de son appartenance à la Francophonie ne se limite pas à la population francophone, mais profite à l'ensemble de sa population. Ce n'est pas seulement une question d'enrichissement culturel. Tous les Canadiens sont susceptibles de bénéficier de la participation accrue de notre pays au développement social et économique du monde francophone.

Le Canada bénéficie de relations bilatérales élargies avec les participants au Sommet, en particulier la France, avec laquelle il est passé, sur cette question, d'une impasse diplomatique pénible à une coopération pleine et entière. Le Sommet est pour le Canada un autre lieu de concertation avec l'un de ses principaux alliés européens.

Une nouvelle tribune internationale a vu le jour, et elle offre la possibilité de régénérer le système international. Le Canada contribue ainsi à l'avancement du multilatéralisme en relations internationales. Tel a toujours été l'un des objectifs essentiels de sa politique extérieure.

Adaptation d'un article de Ferry de Kerckhove, directeur de la Direction de l'analyse économique et commercial au ministère des Affaires extérieures. L'article original a paru dans Liaison, publication de l'Association de la communauté du service extérieur.



DOCS
CA1 EA17 88C15 FRE
Le Canada et la Francophonie : aperçu. —
.B4334966(F)

Cette publication fait partie d'une série portant sur divers aspects de la politique étrangère du Canada. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction des services de communication au Canada (BFC), Ministère des Affaires extérieures, 125, promenade Sussex, Ottawa, K1A 0G2.

(Also available in English)